

Montreuil,
le lundi 15 juin 2026

Émetteur : Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Signataires :

Mesdames, Messieurs les Directeurs des organismes de Sécurité sociale

Objet : Actualisation au 1er juillet 2026 du classement des organismes du Régime général de Sécurité sociale

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Le Protocole d'accord du 22 novembre 2024 relatif à la classification des emplois et au dispositif de rémunération des personnels de direction prévoit en son article 2.3 une procédure annuelle d'actualisation du tableau de classement des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

Conformément à ces dispositions, les Caisses nationales ont transmis à l'Ucanss les données permettant de dresser les tableaux actualisés de la répartition des organismes dans chaque catégorie au 1er juillet 2026. Ces tableaux ont été approuvés par le Comité exécutif de l'Ucanss, lors de sa séance du 10 juin 2026.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Isabelle Bertin

Directrice

Document(s) annexe(s) :

- Annexe - Classement des organismes au 1er juillet 2026